

INSTALLER ARCGIS

En tant qu'étudiant de l'université Bordeaux vous pouvez utiliser gratuitement le logiciel ARCGIS. L'installation se fait en **5 étapes distinctes**. Attention de bien lire le contenu de chaque étape !!!!

Et surtout allez bien jusqu'au bout, sinon vous risquez de ne pas avoir le logiciel en français.

ArcGis fonctionne uniquement sur Windows. Si vous avez un Mac, la procédure pour installer Windows est décrite [ici](#)

ETAPE 1 : Obtenir la licence

La procédure suivante vous permet d'obtenir une clé valable jusque fin juillet.

Avec votre adresse mail officielle de l'université inscrivez-vous [ICI](#) afin d'obtenir votre clé.

Attention votre adresse mail doit finir par : @etu.u-bordeaux.fr ou @u-bordeaux.fr

Cette procédure doit être renouvelée chaque année.

Attention de ne cliquer qu'une seule fois sur le bouton de validation.

ETAPE 2 : Téléchargement du logiciel

Téléchargez directement la version 10.8.1 [ici](#) (1.3 go).

Vous pouvez également télécharger ArcGISPro 2.8 [ici](#) (1.8 go).

ETAPE 3 : Installation du logiciel

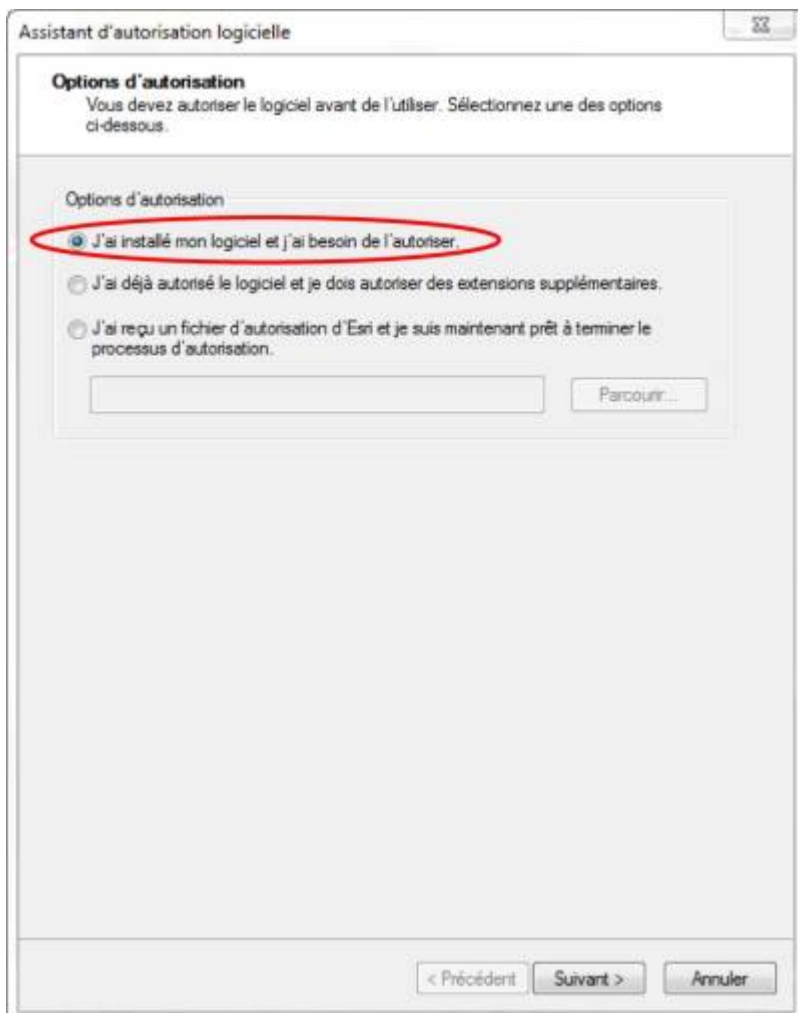
1. Si ce n'est pas déjà fait installer Microsoft .NET Framework 3.5 Service Pack 1 disponible [ici](#)
2. Installez ArcGIS for Desktop.

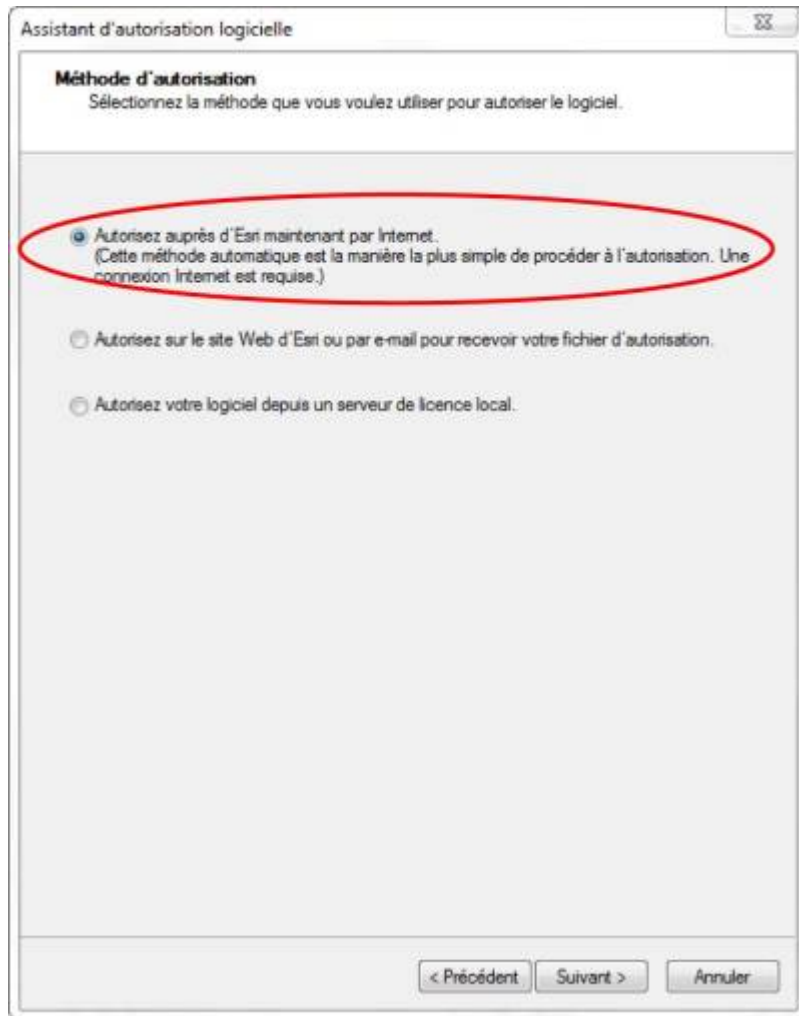
ETAPE 4 : Rentrer la clé dans le gestionnaire de licence

Une fois le logiciel téléchargé et installé vous devez rentrer votre clé dans le gestionnaire de licence.

Celui-ci doit s'ouvrir directement à la fin de l'installation.

Si ce n'est pas le cas vous pouvez y avoir accès par 'ArcGIS administrator' (Démarrer-Programmes-ArcGIS-ArcGis Administrator).





Assistant d'autorisation logicielle

Informations d'autorisation
Nous allons utiliser les informations suivantes pour vérifier nos enregistrements et autoriser votre utilisation du logiciel. (* champ obligatoire)

*Prénom:

*Nom:

*Organisation:

Service:

*Adresse 1:

Adresse 2:

*Ville:

*Etat/Province:

*Code postal:

*Emplacement :

*Téléphone :

*E-mail :

Commentaire:
Description d'autorisation facultative définie par l'utilisateur.

< Précédent Suivant > Annuler

Assistant d'autorisation logicielle

Informations d'autorisation (suite)
Nous allons utiliser les informations suivantes pour vérifier nos enregistrements et autoriser votre utilisation du logiciel. (* champ obligatoire)

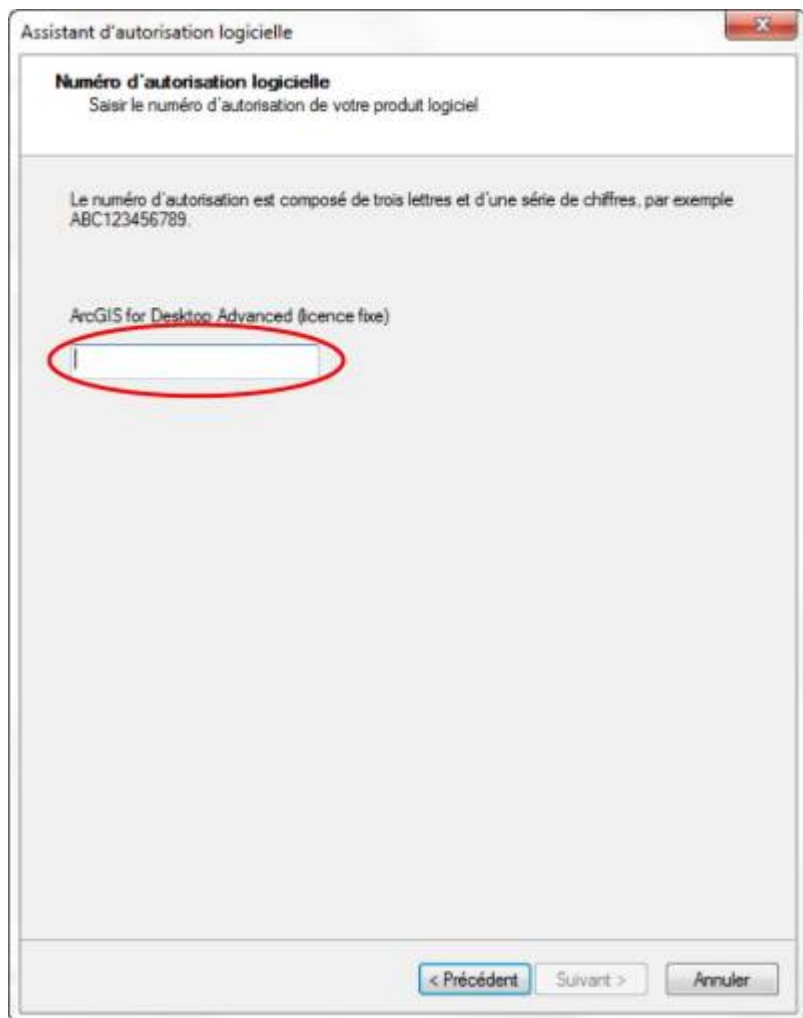
*Votre organisation:

*Votre secteur d'activité:

*Vous-même:

Les informations personnelles que vous avez fournies sont protégées par la politique de confidentialité d'Esri. Pour consulter la politique de confidentialité d'Esri, cliquez sur le bouton Lire ci-dessous.

Rentrez votre n° de licence ici.



Ce n'est pas nécessaire de rentrer les n° d'extensions.

Assistant d'autorisation du logiciel

Autoriser les extensions logicielles
Sélectionnez une option ci-dessous.

Options

Je ne veux autoriser aucune extension pour l'instant.

Je dispose de numéros d'autorisation pour autoriser une ou plusieurs extensions.

Extensions

Entité	Numéro d'autorisation
3D Analyst	
Spatial Analyst	
Network Analyst	
Publisher	
Data Interoperability	
Geostatistical Analyst	
Tracking Analyst	
Schematics	
Full Motion Video	
Workflow Manager	
Data Reviewer	

< Précédent **Suivant >** Annuler

Une fois la procédure finie ArcGis est normalement opérationnel.

ETAPE 5 : Valider les extensions

Une fois ArGis lancé vous devez valider les les extensions via l'onglé 'Personnaliser' puis 'Extensions'.



From:
<http://www.geocean.net/wikisig/> -

Permanent link:
http://www.geocean.net/wikisig/doku.php?id=obtenir_gratuitement_arcgis:start&rev=1631009660

Last update: **2021/09/07 12:14**

